

ACID'ORG - Gamme élevage

ACIDIFIANT ORGANIQUE PERMETTANT DE MAÎTRISER LE PH DE L'EAU D'ABREUVEMENT



- Permet d'abaisser rapidement le pH des eaux d'abreuvement.
- S'utilise en complément du DESOGERME AQUA PAA5.
- Recommandé pour les élevages de porc, volaille et lapins.
- Mélange de différents acides notamment organiques, favorables à une bonne maîtrise de la flore microbienne.
- Produit utilisable en agriculture biologique*
- Compatible avec le contact alimentaire, grâce à une formulation à base d'acides raffinés.
- Ne contient pas de phosphate.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES : CONSEILS D'UTILISATION :

- Combinaison d'acides notamment organiques favorables à une bonne maîtrise de la flore microbienne lors le traitement des eaux d'abreuvement.
- Liquide limpide incolore.
- pH du produit concentré : acide.
- Densité à 20°C : 1,24 ± 0,02.

- A partir de l'analyse de l'eau de boisson des animaux : incorporer **ACID'ORG** en fonction du pH et du TH de l'eau.
- A titre d'exemple, il est possible de diminuer d'une unité de pH en incorporant 50 ppm d'**ACID'ORG** pour une eau de dureté 30°f.

SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- Les composants d'**ACID'ORG** sont alimentaires.
 - Dangereux : respecter les précautions d'emploi.
 - Non classé pour l'environnement.
 - Non classé inflammable.
 - Contient les acides suivants : acide formique, phosphorique, citrique, lactique et sulfurique.
 - Eviter de rejeter le produit concentré dans l'environnement.
 - Le rejet en égout ne pourra être effectué qu'après avoir ramené le pH entre 5,5 et 8,5 par neutralisation avec une base diluée (soude, carbonate de soude...).
 - Faire retraiter l'emballage par un prestataire agréé.
- * Produit utilisable en agriculture biologique conformément au règlement CE N°834/2007. Nettoyage et désinfection pour les bâtiments et installations de la production végétale biologique, y compris le stockage dans une exploitation agricole.

MODE D'EMPLOI :

1. Acidification de l'eau (baisse du pH) :

- à l'aide d'une pompe doseuse ou directement en Bac (volailles)
- en continu : introduire 100 ml à 250 ml par m³ d'eau
- en séquentiel de 200 à 500 ml par m³ d'eau bue pendant 3 jours, revenir à la dose en continu par la suite
- pour la filière PORC : utilisation particulière par acidification de la machine à soupe : incorporer 1L d'**ACID'ORG** dans l'eau de boisson par tonne d'aliment.

2. Vide sanitaire et protocole de nettoyage des canalisations :

- appliquer un alcalin et rincer les canalisations à l'eau claire, introduire 1L d' **ACID'ORG** dans 100L d'eau directement dans les canalisations
- laisser agir le produit dans les canalisations pendant au moins 2 h
- puis rincer les canalisations à l'eau claire
- remplir ensuite les canalisations avec une solution d'eau chlorée en attente de la réception des animaux.